**LETTRE DU MAIRE JUILLET 2022**

**L’Estaminet « chez Tonton » figurera-t-il parmi les cartes postales souvenirs ?**

**M.DUMETZ continue son activité et la commune n’achètera pas l’Estaminet.**

Le bistrot Chez Tonton est à vendre depuis un an et n’a toujours pas trouvé d’acquéreur.

Vous avez souhaité, comme moi, garder ce commerce, lieu de vie, de rencontre, de liens sociaux et de convivialité dans le village plutôt que de le voir transformé en logements.

Il y a une quinzaine de jours j’ai fait une proposition d’achat de 10.000 € supérieure à l’estimation des domaines, soit 300.000 €.

C’est un prix plafond compte tenu que la commune prend de gros risques financiers (nécessité de contracter un prêt à taux variable lié au taux du livret A) et est dans l’obligation de réaliser des travaux de mises aux normes incendie (réalisation de cloisons et de plafonds coupe-feu) et de mises aux normes électriques. Par ailleurs de nombreuses toitures sont amiantées (grande salle de restauration, cuisine, garage…) et généreront à terme de coûteux travaux (désamiantage, nouvelles toitures). Toutes ces raisons expliquent pourquoi une partie des élus de la majorité était contre.

 J’ai rencontré le 20 juin 2022 M. DUMETZ, celui-ci a refusé cette proposition. Si la porte reste entrouverte, je lui ai bien précisé qu’il prenait des risques comme par exemple : une augmentation des taux d’intérêts qui ne permettrait plus à la commune d’emprunter ou une défection des repreneurs trouvés par la commune.

 Le conseil municipal réuni le mercredi 22 juin a acté que M. DUMETZ refusait la proposition faite par Le Maire et qu’il poursuivait son activité.

 **Les beaux dimanches en week-end à Merris**. (anciens beaux dimanches du Mont Noir)

Le Centre Socio-éducatif d’Hazebrouck soutenu par le Conseil Départemental du Nord et la CCFI organise en partenariat avec le Comité des Fêtes et l’ASRL (Internat familial) dans notre village des spectacles les 21, 23 et 24 juillet à l’internat familial.

Au programme :

- le jeudi 21 juillet vers 16 h : 4 chanteurs interprètent la chanson française ;

- le samedi 23 juillet à 18 h et le dimanche 24 juillet à 16 h 30 : un spectacle de percussion de 40’ et un spectacle « Beach » (acrobatie et trampoline)

(Programme prochainement dans les boîtes aux lettres).

**Gare au face à face**

Nos petites routes communales étroites, sinueuses et bocagèes sont très agréables mais aussi dangereuses. Vous n’êtes pas seuls à circuler et vous risquez un face à face qui pourrait être dramatique, avec un véhicule, un cycliste, un cavalier ou encore des promeneurs. Aussi, s’il vous plait, respectez la limitation de vitesse qui est de 50 km/h.

**Vitesse aux abords des écoles**

Pensez à nos enfants,

Pour la sécurité de tous, merci de ralentir aux abords des écoles et de respecter les limitations de vitesse.

**Village propre apprécié des merrisiens et des extérieurs.**

Vous êtes très nombreux à participer à la propreté du village et je remercie vivement tous les habitants qui entretiennent l’espace public devant leur habitation, nettoient les caniveaux et apportent ainsi leur contribution à la beauté de notre cadre de vie. Alors je lance un appel à tous les propriétaires de chiens et je leur dis : « ramassez les déjections de votre toutou. »

**Sécheresse.**

Elle est précoce et s’installe partout en France. Je vous informe qu’un arrêté préfectoral en date du 6 juin prolonge la situation de vigilance sécheresse dans le Nord jusqu’au 30 septembre 2022.

**Etat des lieux de nos ponts.**

La CERENA a réalisé le 1er juin un diagnostic sur six ponts (SNCF, départementaux communaux). Le constat est attendu…dans plusieurs mois !

**Entretien des allées du cimetière.**

A compter du 1er juillet 2022, les communes ne pourront plus utiliser de désherbants comme le glyphosate ou des produits phytopharmaceutiques. Le désherbage manuel serait chronophage et brûler les herbes ne serait ni efficace, ni écologique. Aussi nous étudions la possibilité d’engazonner les allées.

**Boîte aux lettres.**

Afin de faciliter les tournées des facteurs et des bénévoles qui vous donnent des nouvelles de votre village pensez à rendre visible le n° de votre habitation et votre boîte aux lettres.

Merris le 23 juin 2022.

Bien cordialement

 Yves DELFOLIE, votre maire